## TABLEAU DES PRESTATIONS – CONTRAT COLLECTIF SANTÉ

## Centre de gestion de la Manche

GARANTIES PRESTATIONS	Base	Alternative 1	Alternative 2
Soins courants (Secteur conventionné ou non)	Buse	Attenuate 1	Alternative 2
	4250/	4.500/	2000/
Consultations visites généralistes et spécialistes - signataire CAS et OPTAM - OPTAM-Co	135%	160%	200%
Consultations visites généralistes et spécialistes- Non Signataire CAS et OPTAM - OPTAM-Co	115%	140%	180%
Petite chirurgie et acte de spécialité - Signataire CAS et OPTAM - OPTAM-CO	135%	160%	200%
Petite chirurgie et acte de spécialité - Non Signataire CAS et OPTAM - OPTAM-CO	115%	140%	180%
Honoraires de séances d'accompagnement psychologique	100%	100%	100%
Auxiliaires médicaux	100%	100%	100%
Pharmacie remboursée (tous médicaments)	100%	100%	100%
Analyses laboratoires	100%	150%	200%
Appareillage, Orthopédie et accessoires médicaux remboursés par la SS	100%	150%	200%
Forfait orthopédie, appareillages et accessoires médicaux	. 100€/an	150 €/an	150 €/an
Forfait achat prothèse externe liée au traitement du cancer	. 400€/an	400€/an	400€/an
Achat véhicule pour personne handicapée	100% + 500€/an	100% + 750 €/an	100% + 75 €/an
Imagerie médicale et actes cliniques d'imagerie - Signataire CAS et OPTAM - OPTAM-CO	135%	160%	200%
			200/0
magerie médicale et actes cliniques d'imagerie - Non Signataire CAS et OPTAM - OPTAM-Co	115%	140%	180%
Transport remboursé par la SS	100%	100%	100%
Pédicure, Podologue prescrits et non remboursé par l'Assurance Maladie - Forfait	Néant	40€ par acte	40€ par act
par an et par bénéficiaire	·····	Limite 160€	Limite 160
Homéopathe, Ostéopathe, Chiropracteur, Acupuncteur, Psychologue,	20€ par acte	· ·	40€ par act
Diététicien (Acte non remboursé par la SS) - Forfait par an et par personne protégée	Limite 120€	Limite 160€	Limite 160
HOSPITALISATION Y COMPRIS MATERNITE (Etablissement conv	entionné ou	non)	
Frais de séjour	125%	150%	150%
Honoraires - Signataire CAS et OPTAM - OPTAM-Co	135%	160%	200%
Honoraires - Non Signataire CAS et OPTAM - OPTAM-Co	115%	140%	180%
Forfait journalier	100% FR	100% FR	100% FR
Chambre particulière - Par jour et par personne protégée	50€	70€	70 €
Frais d'accompagnement - Enfant de moins de 16 ans - Forfait par jour	25 €	40€	40 €
Participation forfaitaire sur les actes lourds	100% FR	100% FR	100% FR
Forfait patient urgence (FPU, article L160-13 CSS)	100% FR	100% FR	100% FR
OPTIQUE - Cette garantie s'applique aux frais exposés pour l'acquisition d'un équipement composé de deux ver	res et d'une mon	ture, cette dernière	e étant limitée
100€. Par période de 2 ans et par assuré. Toutefois, pour les mineurs de moins de 16 ans ou en cas de renouvell la vue, la garantie s'applique pour les frais exposés pour l'acquisition d'un équipement par période annuel			
Equipement 100% santé * appartenant à une classe à prise en charge renforcée			
Equipement complet	Ren	nboursement int	égral
Equipement appartenant à une autre classe autre que celles à prise en charge renforcée			
Remboursement de l'équipement (limitée à 100€ pour la monture)			
a) Equipement à verres simples	220€	360€	400 €
b) Equipement avec un verre mentionné au a) et un verre mentionné au c)	310€	430 €	480€
c) Equipement à verres complexes	400€	500 €	560€
d) Equipement avec un verre mentionné au  a) et un verre mentionné au f)	360 €	480 €	520€
e) Equipement avec un verre mentionné au a) et un verre mentionné au f)	450€	550€	600€
.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			1
f) Equipement à verres très complexes	500€	600€	640€
LANTILIAS RAMNOURSAAS IV COMPRIS IATANIAS) - FORTAIT NAS AN AT NAS hANÁTÍCIAISA	150€	250€	300€
Lentilles remboursées (y compris jetables) - Forfait par an et par bénéficiaire			
Prestations non remboursées par l'Assurance Maladie		250.0	200.5
	150 €	250 € 350 £	300€



Chirurgie réfractive (toute chirurgie de l'œil) par œil





450€

350€

200€

## TABLEAU DES PRESTATIONS - CONTRAT COLLECTIF SANTÉ

## Centre de gestion de la Manche

DENTAIRE - Plafond maximum de remboursement par an et bénéficiaire p	oour le panier de s	oins aux tarifs lib	ores : 2500 €	
Prestations remboursées par l'Assurance Maladie				
Honoraires - Soins et actes dentaires	100%	120%	150%	
Traitement d'orthodontie	200%	250%	300%	
Parodontologie - Par an	100€	150€	150€	
Inlays-Onlays	200%	300%	350%	
Prothèses dentaires				
Panier de soins 100% santé sans reste à charge (Convention Art. L 162-9 du	Remboursement intégral			
Code de S.S)			,l	
Panier de soins aux tarifs maîtrisés	200%	300%	400%	
Panier de soins aux tarifs libres	200%	320%	420%	
Prestations non remboursées par l'Assurance Maladie				
Prothèses dentaires - Forfait par prothèse	150€	300€	400€	
Traitement d'orthodontie - Par semestre	200€	300€	350€	
Scellement des sillons pour une prémolaire	100%	100%	100%	
Parodontologie - Par an	100€	150€	150€	
Implants - Par personne protégée dans la limite de 2 par an	Néant	400€	400€	
AIDES AUDITIVES - Remboursement limité à une aide auditive	e par oreille par p	ériode de 4 ans.		
Equipement 100% santé appartenant à une classe à prise en charge				
renforcée				
Equipement complet	Rem	Remboursement intégral		
Equipement appartenant à une autre classe autre que celles à prise en				
charge renforcée				
5.10.00				
Remboursement par aide auditive	100% + 400€	100% + 600€	100% + 600€	
Remboursement par aide auditive PREVENTION	100% + 400€	100% + 600€	100% + 600€	
PREVENTION	100% + 400€ 100%	100% + 600€ 100%	100% + 600€ 100%	
PREVENTION Cure thermale : Honoraires et frais de séjour	100%			
PREVENTION  Cure thermale : Honoraires et frais de séjour  Forfait pour cure thermale remboursée par la SS par an et par personne protégée	100%	100%	100%	
PREVENTION  Cure thermale: Honoraires et frais de séjour  Forfait pour cure thermale remboursée par la SS par an et par personne protégée  Pharmacie prescrite non remboursée par la SS par an et par personne protégée  Densitométrie osseuse remboursée par l'Assurance Maladie - Par an et par	100% 150€	100% 300 €	100% 300€	
PREVENTION  Cure thermale: Honoraires et frais de séjour  Forfait pour cure thermale remboursée par la SS par an et par personne protégée  Pharmacie prescrite non remboursée par la SS par an et par personne protégée  Densitométrie osseuse remboursée par l'Assurance Maladie - Par an et par bénéficiaire	100% 150 € 50 €	100% 300 € 75 €	100% 300 € 75 €	
PREVENTION  Cure thermale: Honoraires et frais de séjour  Forfait pour cure thermale remboursée par la SS par an et par personne protégée  Pharmacie prescrite non remboursée par la SS par an et par personne protégée  Densitométrie osseuse remboursée par l'Assurance Maladie - Par an et par bénéficiaire  Vaccin antigrippe	100% 150 € 50 € 135%	100% 300 € 75 € 160%	100% 300 € 75 € 160% 100% FR	
Cure thermale: Honoraires et frais de séjour Forfait pour cure thermale remboursée par la SS par an et par personne protégée Pharmacie prescrite non remboursée par la SS par an et par personne protégée Densitométrie osseuse remboursée par l'Assurance Maladie - Par an et par bénéficiaire Vaccin antigrippe Vaccin prescrit et non remboursé par la SS par an et par personne protégée Contraception féminine (pilule, anneaux, stérilets, tout autre dispositif y	100% 150 € 50 € 135% 100% FR 20 €	100% 300 € 75 € 160% 100% FR	100% 300 € 75 € 160%	
PREVENTION  Cure thermale: Honoraires et frais de séjour  Forfait pour cure thermale remboursée par la SS par an et par personne protégée  Pharmacie prescrite non remboursée par la SS par an et par personne protégée  Densitométrie osseuse remboursée par l'Assurance Maladie - Par an et par pénéficiaire  Vaccin antigrippe  Vaccin prescrit et non remboursé par la SS par an et par personne protégée	100% 150 € 50 € 135% 100% FR 20 €	100% 300 € 75 € 160% 100% FR 40 €	100% 300 € 75 € 160% 100% FR 50 €	
PREVENTION  Cure thermale: Honoraires et frais de séjour  Forfait pour cure thermale remboursée par la SS par an et par personne protégée  Pharmacie prescrite non remboursée par la SS par an et par personne protégée  Densitométrie osseuse remboursée par l'Assurance Maladie - Par an et par bénéficiaire  Vaccin antigrippe  Vaccin prescrit et non remboursé par la SS par an et par personne protégée  Contraception féminine (pilule, anneaux, stérilets, tout autre dispositif y compris patchs contraceptifs non remboursés par la SS)	100% 150 € 50 € 135% 100% FR 20 €	100% 300 € 75 € 160% 100% FR 40 €	100% 300 € 75 € 160% 100% FR 50 €	

PMSS : Plafond Mensuel Sécurité Sociale - BRSS : Base remboursement de Sé modérateur - SS : Sécurité Sociale	curité Sociale - FR	: Frais réels - TM	Ticke
CAS : Contrat d'Accès aux Soins			
OPTAM : Option pratique tarifaire maîtrisée - OPTAM-Co : Concerne les chirurgiens et			



les gynécologues obstétriciens





